

Plateforme jeune public des Pays-de-la-Loire

THV – Saint-Barthélémy d'Anjou

Réunion plénière du 16 mai 2017

Préambule

En introduction, l'origine de la plateforme, constituée dans le prolongement des chantiers ouverts par Scène(s) d'enfance et d'ailleurs puis par la Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse, est rappelée aux participants.

Un groupe de professionnels de la région composé d'artistes et de diffuseurs s'est autosaisi de cette question et a initié les bases d'une plateforme.

Son organisation est informelle, horizontale dans son fonctionnement et son animation.

La plateforme est le lieu de l'échange entre tous, pas celui du jugement.

Les débats de la matinée se déroulent selon les modalités d'un forum où chacun peut prendre la parole, la suite de la journée étant organisée en ateliers, par petits groupes.

Le groupe de pilotage se charge juste de préparer les réunions, sur un plan logistique, et de lancer les thématiques en débat.

La plateforme s'adresse à tous les acteurs du jeune public en région, quelque soit leur « métier » dans cette filière : artistes, chargés de production, de diffusion ou d'administration, médiateurs, programmeurs...

Débats en séance plénière

Cette seconde réunion, qui fait suite à celle qui s'est tenue au Grand R, à la Roche-sur-Yon en janvier 2017, entend mettre en débat l'exigence que chacun met, à son endroit, dans ses projets (de création, de programmation, de médiation...).

L'exigence mise dans la création renvoie à la question du sens posé pour les enfants dans un monde d'une grande complexité, explique l'un des intervenants, qui ne voit pas de différence dans sa recherche pour un public jeune ou adulte. Il s'agit juste d'un public ne partageant pas les mêmes références, explique-t-il.

L'adresse au jeune public, nouvelle pour lui, a ouvert des espaces inconnus (sur le principe de la narration, l'humour, le rapport entre récit et image).

L'exigence, il faut d'abord l'avoir pour soi, témoigne un autre participant, l'avoir pour soi avant de la penser dans l'adresse au public.

L'exigence s'exprime aussi, au plateau, dans la qualité de la présence (« partager un état commun ») et dans celle de l'accueil.

Une intervenante s'interroge aussi sur l'absence, très fréquente, de mixité culturelle au plateau et de ce que cela dit du monde aux enfants qu'elle rencontre.

Un autre estime que pour le jeune public, il convient de conjuguer spontanéité et exigence.

Il faut aussi donner à voir l'état du monde, éveiller les jeunes consciences tout en leur offrant un espoir. L'artiste a le devoir d'être subjectif.

Pour le programmateur, l'exigence guide aussi son travail. L'exigence artistique des compagnies qu'il invite est un critère important pour lui. Je veux être en capacité de pouvoir faire confiance », dit l'une d'entre eux.

La discussion entre la compagnie / l'artiste et le programmateur doit s'instaurer sur des bases claires. Chacun doit être clair dans ses exigences, ses attentes, comme dans sa manière de les exposer. Très vite, il faut se poser la question des moyens à affecter au projet pour que ce que l'on vient d'envisager puisse réellement se passer.

Pour cela, chacun doit sortir de sa posture pour parvenir à trouver un terrain d'exigence commun.

Une exigence s'applique au programmateur : respecter le travail de l'artiste.

Le programmateur doit être en mesure d'explicitier clairement quelle est sa feuille de route, son projet artistique et culturelle que peuvent nourrir les orientations de sa collectivité de rattachement ou ses tutelles. C'est le temps de la co-construction.

De part et d'autres, parfois, il faut aussi avoir le courage de renoncer, de ne pas transiger (sur la technique par exemple) au détriment de la création et du public.

Une école du spectateur permet aussi de cultiver cette exigence dans le rapport au public, « en aiguisant le regard, en explicitant une ligne artistique, en valorisant la diversité des disciplines ».

Les conditions d'accueil du public, la capacité à recevoir – est une autre exigence que doivent s'appliquer les artistes comme les diffuseurs car cette responsabilité est partagée.

La charte de la plateforme jeune public des Pays de la Loire

Atelier animé par Virginie Dréano et Cyrille Planson

Une charte est un outil de travail commun.

Elle pose des bonnes pratiques dans mes modalités de travail entre artistes, programmateurs, médiateurs, chargés de production et de diffusion.

Dans ce document, il convient pour chacun de faire un pas vers l'autre pour comprendre ses spécificités.

C'est une manière de s'engager collectivement pour un accueil de qualité des artistes et des publics.

Une charte n'est pas un règlement.

Elle donne un cadre et fixe un objectif à atteindre pour chacun. C'est un engagement moral, un objectif commun que nous souhaitons atteindre à terme.

C'est aussi un texte référentiel des bonnes pratiques.

Une charte n'est pas un manifeste. Elle ne pose pas de « valeurs communes », sinon dans son préambule qui, lui, peut avoir valeur de manifeste.

La charte s'adresse bien sûr à tous les participants de la plateforme. Mais elle concerne aussi tous les professionnels du jeune public, tous les métiers du jeune public ;

Elle peut être aussi très utile pour des diffuseurs occasionnels (collectivités, crèches établissements scolaires...) ainsi que pour des compagnies émergents, fragiles et/ou isolées des réseaux.

Elle peut aussi fournir un référentiel intéressant aux tutelles de chacun.

La charte ne doit pas être un document à vocation exhaustive, elle doit fixer des priorités.

Elle doit néanmoins prendre en compte l'ensemble de la chaîne du spectacle, de sa production à sa diffusion et à sa médiation.

Quatre grandes têtes de chapitre ont été identifiées :

- Production (la rencontre du projet, la résidence/ coproduction, l'accompagnement)

- L'accueil des artistes

- L'accueil des publics

- La médiation

Atelier animé par Brigitte Livenais et Hélène Pean

1/ qu'est ce qu'une charte ? Et qu'est-ce que ça n'est pas ?

- socle commun qui nous réunit et sur lequel, philosophiquement, nous nous retrouvons
 - Des principes partagés
 - philosophie commune
 - ensemble de propositions
 - ce n'est pas un manifeste
 - ce n'est pas un règlement = semble plus enfermant
 - écrit solennel / contrat moral
 - pierre angulaire / fil directeur / guide
 - à nos yeux, une charte = ouvert et consultatif, souple
 - à quoi pourrait-elle nous servir au-delà du fait qu'elle nous rassemble sur des lignes directrices communes ?
- Outil qui aide au positionnement. Écrit qui affirmerait "notre cœur" à savoir notre point commun d'exigence, qui pourrait répondre à des questions.

2/ A qui s'adresse-t-on ?

- outil pour les professionnels (du spectacle vivant mais peut-être plus largement aux professionnels dont le métier est lié à l'accompagnement de l'enfant ? de l'enfance ? de la jeunesse ?)
- aux publics ?
- aux élu-e-s ?

3/ quelles seraient les grandes thématiques que nous aimerions aborder ?

- nous proposons "un exercice" en guise d'entrée en matière vis à vis de la rédaction de la charte : définir en quelques lignes ce qu'est le Jeune Public

Tel un préambule (sur lequel nous devrions nous "gratter")

- La place des publics dans nos métiers
- La place des partenaires

Objectifs de la charte :

- clarifier la posture / le positionnement de chacun
- communiquer avec un vocabulaire commun
- garantir la liberté de chacun et de tous, ce qui sous entend aussi le respect de ces libertés.
- Devenir un outil de travail et d'information voir de légitimité politique
- être un support aux autres professions liées à l'enfance, la jeunesse, l'éducation...

Atelier animé par Marion FRASLIN-ECHEVIN et Annabelle Sergent

Charte = grands principes, lignes de conduite auxquels on adhère (différent d'un manifeste). On en a besoin pour trouver une identité commune. Elle s'adresse aux acteurs professionnels du jeune public.

- Re-questionner les contenus la charte tous les 2 ou 3 ans / diffuser –colporter la charte dans les réseaux professionnels du JP
- Porter une attention particulière à l'accueil des enfants au spectacle
- Question de l'adresse (du point de vue des artistes / des médiateurs / des programmeurs) : considérer l'enfant comme une personne intelligente capable de réfléchir, de se forger un point de vue et de porter un regard philosophique sur le monde
- Respecter la temporalité de la création artistique
- Expliquer et expliciter son projet artistique et culturel / prendre le temps de partager les enjeux de chacun pour donner du sens à la collaboration
- Favoriser les rencontres / formations / échanges entre artistes et programmeurs pour mieux se connaître et comprendre les métiers et enjeux de chacun
- Inventer des espaces de dialogue / formes collaboratives de rencontres qui permettent aux artistes et aux programmeurs de faire connaissance autrement (que lors des présentations de projets cf. disputes artistiques)

- S'impliquer dans l'animation et la vie de la plateforme
- Remettre le public au centre de nos réflexions
- Porter une attention particulière aux formes innovantes d'écriture pour le jeune public (théâtrales, chorégraphiques, etc.)
- Confronter l'enfance et la part d'enfance de l'artiste dans le processus de création (à reformuler par Annabelle !)

L'avenir de la Plateforme

Mieux se connaître pour mieux se comprendre

- créer des espaces de dialogue : le rôle le plus important de la plateforme est de proposer des espaces de rencontres et d'échanges, notamment via des journées de rencontre entre professionnels (3-4 par an)

Objectifs de ces journées

- échange de bonnes pratiques, conseils
- partage de valeurs
- ...

Modalités / formats

- Journées qui s'articulent autour des plénières et d'ateliers de travail en petits groupes & partage en plénière
- Horizontalité
- Mieux préparer la méthodologie pour faciliter les échanges et les prises de parole: les personnes qui ont des compétences ou des propositions en la matière peuvent se proposer pour animer des ateliers
- Partager les thématiques proposées avant les journées de rencontre
- Possibilité de proposer des témoignages ou conférences quand on a besoin de ressources et des expériences développées ailleurs
- Eviter les cas d'école. Si on étudie un exemple de projet, il faut le contextualiser
- C'est important de garder la parité entre artistes et structures
- Questionnement sur l'échelle régionale de la plateforme : les réalités entre les départements ne sont pas les mêmes. Pourquoi ne pas produire des choses localement et les partager à l'échelle de la région ?
- Se voir en weekend

Quelques thématiques proposées

Il faut un équilibre entre sujets de fond et sujets techniques

- L'adolescence
- Comment on défend un projet JP auprès des élus ?

Pour cela il faut d'abord prendre un temps pour débattre entre nous et ne pas inviter les élus tout de suite.

- chaque structure pourrait rendre public son projet de manière plus lisible et transparente

Outils de cartographie du métier / de diffusion de l'actualité

- expliquer le principe des interlocuteurs dans la chronologie de la fabrique d'une création : il y a un besoin à mieux comprendre à quel interlocuteur s'adresser à chaque étape du processus de création sous quelle forme ?
- un élément de réponse : Les chargés de production (quand il y en a au sein des cics) sont des personnes-clés qui font la médiation entre artistes et programmeurs/institutions
- une NL pour relayer l'actualité des appels à projet, de l'évolution des territoires (nouvelles structures, initiatives etc), des temps forts

Questions :

- à quel besoin cela répond ?
- qui le met en place ? avec quels moyens ? quel est le périmètre de la veille ?

- organiser des speed-datings entre cles et structures de diffusion

Une plateforme militante

- identifier les problèmes du secteur et essayer de proposer des solutions
- se fédérer pour avoir plus de poids face aux interlocuteurs (ex. collectivités)

Question : est-ce que la plateforme est le bon endroit pour ce rôle ? Au sein de la CRCC il y a eu de tentatives de structurer un pôle, comme ça a été le cas pour les musiques actuelles